

# Circulaire d'information

**INFCIRC/1282**

8 mai 2025

**Distribution générale**

Français

Original : anglais

---

## Communication de la mission permanente de l'Ukraine auprès de l'Agence

1. Le 26 mars 2025, le Secrétariat a reçu une note verbale de la mission permanente de l'Ukraine auprès de l'Agence.
2. Conformément à la demande qui y est formulée, la note verbale est reproduite ci-après pour l'information de tous les États Membres.

MISSION PERMANENTE DE L'UKRAINE  
AUPRÈS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES  
À VIENNE

N° 4131/35-197-34793

La mission permanente de l'Ukraine auprès des organisations internationales à Vienne présente ses compliments au Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique et souhaite appeler l'attention immédiate sur les informations suivantes.

Le 24 mars 2025, des individus non autorisés, apparemment des journalistes et des blogueurs étrangers, se seraient rendus à la centrale nucléaire de Zaporizhzhia, une installation nucléaire sensible et d'accès restreint, qui est toujours illégalement occupée par la Fédération de Russie. Ces individus, qui ne disposent d'aucune autorisation des autorités compétentes ukrainiennes, ont été observés dans des zones hautement sensibles, notamment dans les salles des turbines des réacteurs et dans l'installation d'entreposage du combustible usé.

Cet accès non autorisé constitue une grave violation des normes internationales de sûreté et de sécurité nucléaires établies par l'AIEA, ainsi qu'une entorse flagrante aux lois et aux réglementations ukrainiennes qui s'appliquent aux installations nucléaires d'accès restreint. En outre, ces visites non autorisées sont exploitées à des fins de propagande, dans le but de déformer les faits et d'induire la communauté internationale en erreur.

Il est particulièrement préoccupant de constater qu'alors même que la mission d'experts de l'AIEA continue de se heurter à des restrictions d'accès à des locaux spécifiques et à des emplacements opérationnels critiques de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia, l'administration occupante permet régulièrement à des blogueurs propagandistes et à des personnes ne disposant ni de la formation ni des autorisations nécessaires de se rendre dans des zones opérationnelles sensibles et critiques et d'y recueillir des informations.

Cette interdiction d'accès sélective visant les représentants autorisés de l'AIEA, associée à l'admission sélective de propagandistes, constitue une tentative délibérée de manipuler et de déformer la situation réelle dans l'installation.

La mission permanente de l'Ukraine prie le Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique de bien vouloir distribuer, dans les meilleurs délais, la présente note verbale à tous les États Membres de l'AIEA sous la forme d'une circulaire d'information.

La mission permanente de l'Ukraine auprès des organisations internationales à Vienne saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique l'assurance de sa très haute considération.

[sceau]

Vienne, le 25 mars 2025